

► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Ce circuit parcourt de belles étendues de pelouses rases, jonchées de digitales et offre de magnifiques panoramas sur les Monts du Lyonnais et du Beaujolais. Par temps chaud, vous apprécierez la fraîcheur du Bois Charnay. A l'automne, vous savourerez ses teintes rougeoyantes.

Plus à l'ouest, vous apercevrez le chevalement des anciennes mines de Saint Pierre La Palud et approcherez l'ancien site de Sourcieux... les Mines !

A proximité immédiate : le Musée de la mine et de la minéralogie de Saint Pierre la Palud et la Chapelle de Fouillet avec une vue imprenable sur Lyon et Les Alpes... à ne pas manquer !

Plus d'informations sur www.arbresletourisme.fr

► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** Depuis la place Lucien Vachez, prenez la route du bourg sur votre gauche puis le chemin de la Baudette sur votre droite.
- 1** Empruntez le chemin des Mineurs sur votre gauche et poursuivez tout droit par la rue des Roches puis le chemin de la Bâtie pour rejoindre la RD7. Franchissez-la en tunnel et poursuivez tout droit.
- 2** A l'intersection, prenez l'impasse du Garet sur votre gauche pour le chemin Fuchy sur votre droite pendant 1,4 km puis poursuivez sur votre gauche à la patte d'oie pour longer le Bois Charnay.
- 3** A la fourche, tournez à droite puis de nouveau à droite pour entrer dans le Bois.
- 4** Continuez sur le chemin sur votre droite toujours tout droit pendant 3 km.
- 5** A l'intersection, prenez la route d'Arcy à gauche puis successivement, le chemin du Ruisseau à gauche et la route de la Falconnière à droite.
- 6** Au carrefour, poursuivez sur la Route de Bibost à votre droite puis sur le chemin de La Farge à votre gauche pour rejoindre le Chemin de la Jouannas. Empruntez-le sur votre droite.
- 7** Empruntez la Montée de la Ginande sur votre droite puis prenez successivement la route des Mines sur votre gauche puis le chemin du Contresens sur votre droite pour franchir la RD 7.
- 8** Continuez en face puis engagez-vous à gauche sur la route du Gervais.
- 9** Tournez à droite pour prendre la route des Granges puis la route du bourg et regagner la place Lucien Vachez.

► Pour signaler un problème, www.sentinelles.sportsdenature.fr

Le Pays de L'Arbresle

à VTT



Credit photo : M. de Coquerat



CIRCUIT

60

Le Bois Charnay



Sourcieux les Mines



12,5 Km



406 m



Difficile

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais



Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

Office de Tourisme et Espace découverte du Pays de L'Arbresle

18-20 place Sapéon - 69210 L'Arbresle

04.74.01.48.87 - officedetourisme@paysdelarbresle.fr

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h

Fermeture le jeudi d'octobre à mai

www.arbresletourisme.fr



CIRCUIT

60

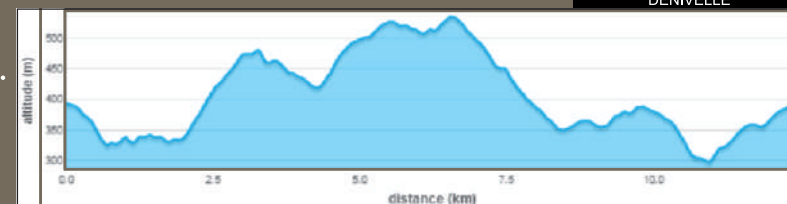
Le Bois Charnay

▶ DÉPART :

Place Lucien Vachez

▶ BALISAGE :

Suivre n° 60 sur



CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- ▶ Le port du casque est fortement recommandé
- ▶ Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- ▶ Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- ▶ Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- ▶ Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- ▶ Restez courtois avec les autres usagers.
- ▶ Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- ▶ Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- ▶ Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- ▶ Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- ▶ Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- ▶ Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.

